



AUTORISATION PARENTALE

Obligatoire pour tout mineur pour les courses Bol d'Air et Trail de la Perrière 3km qu'il soit ou non accompagné.

NOM : Prénom :
Né le : Sexe : Nationalité :

Je soussigné NOM : Prénom : agissant en tant
que OPERE OMERE TUTEUR LEGAL de l'enfant âgé de
demeurant donne mon autorisation pour sa participation à la
course Bol d'air 1km500 ou Trail 3km le 18/09/2021.

Tel : Mail :

Le mineur reste sous l'entière responsabilité de son ou ses responsables légaux durant la course. L'organisation ne saurait être tenue pour responsable.

Tout accompagnateur désirant courir avec l'enfant se doit d'avoir un dossard pour pouvoir courir. Si le responsable légal est inscrit sur les trails 10km ou 20km alors son dossard lui permet d'accompagner l'enfant.

Date et Signature

Signer ce document numériquement

**Justificatif à digitaliser et à joindre au moment de l'inscription en ligne sur
www.traildespins.fr**

Sans cette autorisation le mineur ne pourra participer.

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Parigné-Brette
208 chemin de la Perrière 72250 Parigné l'Evêque
Site Internet : www.traildespins.fr
Mail: secretariat.traildespins@gmail.com